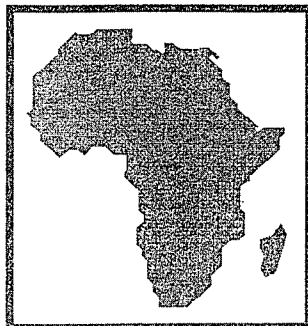


Annex 8

ICC-02/11-01/11-HNE-12



Publié en français et en anglais depuis 1983

Tous les 15 jours

AFRICA ENERGY INTELLIGENCE

N°685 ■ 24 octobre 2012

S O M M A I R E

NIGERIA/CÔTE D'IVOIRE
Tensions entre PetroCI
et MRS (p.3)

P24 Stratégies d'Etats

Mauritanie: Nouveau départ de l'E&P
Niger: CNPC en difficulté sur Zinder

Sociétés nationales
Petronas, Namcor, SNEL

P24 Pétrole

Sénégal: Le frère du président rafle la mise
Sierra Leone: Qui est le partenaire de Chevron ?
Nigeria: ConocoPhillips, la short-list; Jeau-Claude Gandur, le retour
Guinée: Un Israélien dans l'onshore ?
Congo-K: Dig Oil ou la favorite du président

P25 Gaz

Afrique de l'Ouest: Les projets gaziers à l'arrêt
Ethiopie: PetroTrans contre-attaque
Namibie: Eco Atlantic dans le gaz de schiste

P26 Electricité

Mauritanie: Wartsila, un gagnant contesté
Burundi: Angelique enfin sur Kabu 16
Mozambique: Cahora Bassa peut mieux faire

P27 Opérations financières

Afrique/Japon: La BAD s'implante
Soudan: Un médiateur pour Sudapet

Les consultants
Jones Day, Washington Avenue International, Affa Bouzaïdi

P28 Who's Who

Mamadou Faye: Sénégal
Djamila Annan: Algérie
Phillip O'Quigley: Afrique du Sud
Jorge Dos Santos: Nigeria/Sao Tomé

AFRIQUE DU SUD

► Gaz de schiste : le grand saut de Pretoria

Alors que les besoins énergétiques sud-africains ne cessent de croître et que les réserves en gaz conventionnel sont en chute libre, les pétroliers ont obtenu le mois dernier la levée du moratoire sur l'exploration de gaz de schiste contre le lobby des agriculteurs (**AgriSA**) et les gestionnaires de parcs naturels. L'Afrique du Sud s'apprête à explorer les gaz non conventionnels dans le bassin de Karoo (600 000 km²) où se trouveraient les réserves probables les plus importantes du continent africain (485 trillions de pieds cubes). Les prétendants trépignent d'impatience dans l'attente de l'attribution des licences.

Comment Shell a obtenu la levée du moratoire. C'est **Shell** qui a été aux avant-postes du lobbying pour l'exploration du gaz de schiste. Le groupe dispose en effet de solides relais au sein de l'administration sud-africaine. L'un des administrateurs de **Shell SA, Refinery Vusi Khanyile**, était directeur financier de l'**ANC** (parti au pouvoir) dans les années 90. Le fonds qu'il dirige, **Thebe Investment Corp.** (dans le cadre de la politique du *Black Empowerment*), possède d'ailleurs depuis 2002 25% de **Shell SA Marketing** qui détient de nombreuses stations-services et 50% de la raffinerie de Durban. Or, le principal actionnaire de **Thebe Investment Corp.** est l'un des fonds directement contrôlés par des membres de l'**ANC, Batho Batho Trust**.

Pretoria contraint de plier. Outre le lobbying gagnant de Shell, la levée du moratoire en Afrique du Sud a été rendue possible grâce aux conclusions du rapport *Investigation of hydraulic fracturing in the Karoo basin of South Africa* - auquel **Africa Energy Intelligence** a eu accès -, commandé par le ministère des mines dirigé par **Susan Shabangu**. Ce document, rédigé par des fonctionnaires et professeurs sud-africains entre 2011 et 2012, est basé sur des études de terrain aux Etats-Unis et sur des entretiens avec des spécialistes. Il met en relief le dilemme sud-africain. D'un côté, le pays connaît une baisse importante de sa production gazière du fait de la maturité du champ offshore de *F-A* qui approvisionne la centrale GTL de **Mossel Bay** (48 000 b/j). De l'autre, l'Afrique du Sud est sous pression pour réduire ses émissions de CO₂, très élevées du fait de sa production de charbon, qui atteint 185 000 b/j grâce à la technologie *coal to liquid* (CTL). Les rédacteurs du rapport soulignent l'importance de l'exploration du gaz de schiste pour accroître la production de GTL tout en réduisant celle de CTL. Or, en se basant sur une hypothèse pessimiste de 30 TCF de réserves en gaz de schiste, le rapport, qui rappelle que **Mossel Bay** a été construite à partir de réserves en gaz disponibles de seulement 1 TCF, avance la création possible de 48 000 emplois et des revenus de l'ordre de 960 milliards de rands (111 milliards \$) sur 20 ans. Au vu de la crise économique en Afrique du Sud et de la mauvaise santé du secteur des mines, l'argument a dû peser lourd. Outre la nécessité d'une plus grande indépendance énergétique, l'importance de l'exploration du gaz de schiste a été renforcée par la mise en place en juillet de l'embargo américain et européen sur le pétrole iranien. Pretoria importait encore il y a quelques mois 100 000 b/j de la république islamique.

Premières licences fin 2012 ? La levée du moratoire ne règle pourtant pas tout. Aucune des demandes de permis effectuées en 2010 et 2011 n'a encore obtenu de réponse de la **Petroleum Agency South Africa** (PASA). Certaines sources au sein de la PASA font état d'attributions avant fin 2012. Actuellement, hormis Shell qui a soumissionné pour un permis d'exploration, quatre autres groupes ou consortiums attendent. C'est le cas de la société canadienne **Falcon Oil & Gas**, des Australiens de **Bundu Gas & Oil Exploration** (filiale de **Challenger Energy**), qui produit déjà du gaz de schiste aux Etats-Unis, de la compagnie locale **Sungu Sungu** et d'**Anglo Coal** (filiale d'**Anglo American**). **Sasol**, qui avait fait équipe en 2010 avec **Statoil** et **Chesapeake**, a finalement jeté l'éponge l'année dernière devant l'opposition des agriculteurs. Le groupe se concentre désormais sur l'exploration de gaz de charbon (*Coal Bed Methane*) au Botswana voisin.

► Tous les jours sur AfricaIntelligence.fr

STRATÉGIES D'ÉTATS

AFRICA ENERGY
INTELLIGENCE

SOCIÉTÉS NATIONALES

PETRONAS ▶ Grâce à d'importants volumes d'eau injectés sous pression et au forage de nouveaux puits, la société nationale malaisienne **Petronas** compte maintenir en production le champ mauritanien de *Chinguetti* jusqu'en 2019. Il y a peu, il était encore question d'arrêter la production en 2013 du fait de la baisse régulière du débit (aujourd'hui de 7 000 b/j), compromettant sa rentabilité. Seulement, la bonne tenue des cours du brut permet tout de même de maintenir des revenus suffisants avec ce champ sur lequel Petronas est rentré en décembre 2007 en rachetant les parts de l'australien **Woodside** pour 400 millions \$.

NAMCOR ▶ Selon nos informations, la société nationale électrique namibienne **NamPower** a abandonné son projet de construire une importante centrale à charbon à Walvis Bay. Cette option avait été évoquée suite au départ en début d'année des Russes de **Neftegaz Services** (filiale de **Gazprombank**) qui contrôlaient depuis 2010 le champ gazier de *Kudu*, censé également alimenter une centrale électrique. **Namcor** tente par tous les moyens d'attirer un nouveau partenaire sur *Kudu* alors que son opérateur, **Tullow Oil** (31%), ne souhaite pas accroître sa participation au capital.

SNEL ▶ Les difficultés financières de l'Etat congolais ont eu raison du projet de centrale de Katende (64 MW) au Kasai-Occidental, destiné principalement à alimenter la ville de Kananga, chef-lieu de la province. Selon des sources au ministère des ressources hydrauliques et de l'électricité, Katende a dû être "redimensionné" par le gouvernement. Selon le contrat signé en 2011 par le Congo et le consortium indien **Angelique**, le barrage et la centrale devaient coûter 280 millions \$, dont 168 millions \$ financés par l'**Export-Import Bank of India**. La différence devait provenir du Trésor congolais. Mais ces montants ne couvraient pas les interconnexions associées. De ce fait, le gouvernement congolais a opté pour une solution intermédiaire consistant à construire une centrale de 45 MW, suffisante pour couvrir les besoins du Kasai-Occidental et du Kasai-Oriental.

MAURITANIE

Nouveau départ de l'E&P

La deuxième session des *Mauritanides*, qui s'est tenue à Nouakchott du 8 au 11 octobre, a permis de confirmer un regain d'enthousiasme des pétroliers pour le potentiel du pays. Rien qu'en 2013, **IPG** devrait forer deux puits dans le bassin côtier onshore, tout comme **Dana Petroleum** et **Tullow Oil** dans l'offshore de cette même zone. De plus, **Chariot Oil**, qui opère le C-19 depuis cette année, mènera une campagne sismique 3D, tout comme **Total** ; **Kosmos Energy** fera quant à lui une 2D. Dans le bassin du Taoudeni, **Total** et **Repsol** foreront un puits chacun et **Sonatrach** devrait enfin mener sa campagne 2D sur les *Ta 30* et *31*. Ces projets des différentes sociétés démontrent que le pays, dont le seul champ en activité (*Chinguetti*) ne produit plus que 7 000 b/j, a retrouvé une certaine vitalité. Au point mort il y a encore quelques années, l'exploration pétrolière de l'offshore mauritanien a été revigorée par les découvertes en Sierra Leone et au Liberia depuis 2010.

NIGER

CNPC en difficulté sur Zinder

Les relations entre la **China National Petroleum Corp.** (CNPC) et les autorités nigériennes, qui gèrent conjointement la raffinerie de *Zinder* (**SORAZ**), risquent à nouveau de se dégrader. Les pénuries de carburant conduisent depuis début septembre à des longues files d'attente aux pompes et à l'explosion du marché noir. La raison invoquée : la raffinerie s'est arrêtée de fonctionner pendant plusieurs jours pour des questions de maintenance, cette situation étant aggravée par la grève du syndicat nigérien des transporteurs d'hydrocarbures. Or, le gouvernement n'avait pas prévu de faire des stocks. CNPC est de plus en plus inquiet de la profitabilité de *Zinder*. Le prêt octroyé par l'**Exim Bank of China** a vu son taux chuter et sa durée de remboursement a été rallongée à 20 ans (l'accord doit être signé en décembre). Par ailleurs, le prix au litre va encore baisser de 40 F CFA pour atteindre 540 F CFA début 2013 alors qu'il était de 679 F CFA début 2012. Si, pour le moment, c'est le gouvernement qui prend à sa charge cette baisse (sur la taxe TIPP), le gouvernement de **Mahamadou Issoufou** sera obligé de continuer à faire baisser les prix car les partisans de l'ancien président nigérien **Mamadou Tandja** (tombé lors d'un coup d'Etat en février 2010) se répandent dans la presse nigérienne faisant valoir que la raffinerie avait été construite afin de permettre un prix au litre de 300 F CFA.

CONGO-K

Du courant à deux vitesses

Les habitants de Kinshasa n'ont pas gardé un bon souvenir du sommet de la Francophonie, organisé du 12 au 14 octobre. Pour garantir l'approvisionnement du quartier de la Gombe et du Palais du Peuple, où se déroulait l'événement, les autres quartiers de la capitale, en particulier de l'Ouest, comme Lemba, Matete et Kisenso, ont été privés d'électricité et d'eau potable. Cette situation a été causée en partie par la panne de la seule turbine en état de fonctionner sur les cinq qui équipent le barrage de *Zongo* (75 MW), situé sur la rivière Inkisi. Par ailleurs, la desserte de la capitale a été simultanément perturbée par les travaux d'entretien sur le groupe quatre d'*Inga II*, nécessitant l'arrêt d'une turbine voisine.

CONGO-K

Muganza est trop gourmand

Aussitôt reconfirmé à ses fonctions (AEI n°684), **Jean Muganza**, le directeur de cabinet du ministre des hydrocarbures **Atama Crispin**, a tenté un coup qui est tombé à l'eau. Via un document à entête du ministère et signé de la main du ministre le 2 octobre, Muganza a envoyé une grille tarifaire aux pétroliers présents au Congo-K pour régler les demandes d'entrevue avec les fonctionnaires. Ainsi, pour voir le directeur de cabinet, tout pétrolier devrait déboursier 6 000 \$ en cas de rendez-vous au ministère, et 9 000 \$ en dehors de celui-ci. De même, pour voir les conseillers du ministre, le barème est de 5 000 et 7 000 \$, selon le lieu choisi. Enfin, les autres membres du cabinet devraient profiter de 4 500 et 6 500 \$. Seulement, certains pétroliers ont fait remonter l'information à la présidence. Dans un courrier du 5 octobre, Muganza a dû se rétracter : "Le ministre des hydrocarbures vient de rapporter (NDLR : annuler) le tableau de modalités de prise en charge des cadres et agents du ministère". Muganza semble se sentir tout-puissant à la tête du ministère du fait de ses bonnes relations à l'**Agence nationale de renseignement** (ANR), où il a été analyste, et surtout grâce à la protection de son beau-frère qui n'est autre que **Gustave Beye**, le directeur de cabinet du président **Joseph Kabila**.



NIGERIA/CÔTE D'IVOIRE

Tensions entre PetroCI et MRS

Selon nos sources à Abidjan, le directeur financier de **MRS Group**, **Olumide Phillips**, s'est rendu courant septembre en Côte d'Ivoire pour s'expliquer avec les dirigeants de **PetroCI**. Phillips souhaitait avant tout s'assurer que la collaboration de MRS et PetroCI dans **Corlay Global** tenait bien et que la société ivoirienne n'avait pas de velléité de quitter le navire comme des discussions en interne à la compagnie l'envisageaient (AEI n° 683 et 684). Phillips était aussi venu chercher des fonds, faisant valoir que, lors de l'achat en 2009 des actifs distribution de **Chevron** par Corlay Global pour 600 millions \$, PetroCI n'avait pas payé suffisamment et qu'elle devait remettre au pot. Si le directeur général de PetroCI **Daniel Gnangni** n'a pas dit non, il a fait valoir qu'il était également nécessaire de réformer la gouvernance de Corlay.

L'approche de MRS n'est pas fortuite en termes de calendrier : la société nigériane est au bord du naufrage financier dans son pays d'origine. MRS, dirigée par **Sayyu Dantata**, le demi-frère de l'homme d'affaires **Aliko Dangote**, n'a plus aucun accès au crédit au Nigeria depuis que la **Central Bank of Nigeria** a interdit aux banques de lui prêter de l'argent. Les crédits en cours de MRS ont été transférés depuis plusieurs mois à l'**Asset Management Corporation of Nigeria** (AMCON), organisme d'Etat chargé de gérer les dettes des sociétés privées nigérianes insolvables.

C'est l'homme d'affaires guinéen **Mamadi Diané**, artisan du rapprochement entre **Goodluck Jonathan** et **Alassane Ouattara** dans les premiers mois de la crise post-électorale en 2011, qui prendra en charge le dossier Corlay Global pour le compte du président ivoirien. Diané, de nationalité américaine et guinéenne, est le président de la compagnie **Amex International** spécialisée dans les finances et le commerce international. Très connecté aux Etats-Unis, il est notamment proche d'**Adrian Fenty**, l'ancien maire démocrate de Washington. Ouattara connaît Diané depuis les années 90, époque à laquelle il était le premier ministre de **Félix Houphouët-Boigny**. Diané a beaucoup épaulé Ouattara grâce à ses contacts américains.

SÉNÉGAL

Le frère du président rafle la mise

► Dirigé par le frère du président Macky Sall, le groupe sénégalais Petro-Tim a obtenu deux permis offshore au nez et à la barbe de Tullow Oil.

Alors que **Tullow Oil** négociait depuis plus de deux ans pour les permis *Cayar Offshore Deep* et *Saint Louis Offshore Deep* (AEI n°630), c'est une société inconnue, **Petro-Tim**, créée le 9 juillet, qui les a finalement obtenus. Petro-Tim est une filiale de **Petro-Asia**, une des multiples compagnies dirigées par **Frank Timis**. Ce dernier est également président du conseil d'administration d'**African Petroleum**, qui est aussi présent dans l'offshore sénégalais (le groupe a obtenu deux permis en novembre dernier).

Petro-Tim est présidé en Afrique de l'Ouest par **Aliou Sall**, frère du président **Macky Sall**. Très connecté en Chine, Aliou Sall a été pendant six ans ministre-conseiller à l'ambassade du

Sénégal en Chine, où il était en charge des affaires économiques. Il n'a aucun antécédent connu dans le pétrole. L'attribution de deux permis à son entreprise a suscité des tensions au sein de **Petrosen**, la société pétrolière nationale, et précipité le départ de son directeur, **Ibrahim Mbodji** (lire p.8).

L'exploration des permis *Cayar Offshore* et *Saint Louis Offshore*, qui couvrent des profondeurs d'eau importantes, va nécessiter des moyens financiers et techniques conséquents. Côte mauritanien (les deux permis sont situés sur la frontière entre les eaux sénégalaises et mauritaniennes), l'exploration des zones situées aux mêmes latitudes a été confiée cette année à **Kosmos Energy**. Les capacités financières de Petro-Tim, qui a trois mois d'existence, sont inconnues.

SIERRA LEONE

Qui est le partenaire de Chevron ?

► Engagée aux côtés de Chevron et de Noble Energy sur des permis offshore, Odyé a fait valoir ses compétences en matière d'agriculture pour remporter la mise.

Odyé Ltd, qui a obtenu le 24 septembre 15% des permis offshore *SL-8A-10* et *SL-8B-10* aux côtés de **Chevron** et **Noble Energy**, est encore une société inconnue dans le secteur pétrolier. Et pour cause : il s'agit de son premier investissement. Outre le niveau assez élevé du bonus de signature, la compagnie, créée cette année par les Britanniques **Dominic Traynor** et **David Argyle**, a joué une carte qui a semblé faire écho auprès de la présidence où est logé le département en charge du pétrole à Freetown.

Odyé a mis en avant sa volonté de mener en parallèle de l'exploration pétrolière de lourds travaux agricoles. Avec le soutien de son partenaire britannique **Masdar Corporate Farming**, Odyé souhaite acquérir en Sierra Leone 1 000 hectares dès fin 2013 (et jusqu'à 12 000 hectares en 2018) afin d'y produire du riz. Masdar, dirigé par **Michael Slater**, est spécialisé dans le soutien agricole aux Etats. En Afrique, la société a déjà eu des contrats avec le Nigeria, le Ghana, la Zambie et le Swaziland. En Sierra Leone, Odyé souhaite mener cette activité dans un cadre commercial et non sous forme d'aide.

Dominic Traynor est déjà actif dans le pétrole à travers la société **Global Oil Shale Holdings** (GOSH), présente notamment en Jordanie dans l'exploration du pétrole de schiste. GOSH a signé le 17 septembre un accord de principe avec le ministère jordanien des mines pour deux permis.

NIGERIA

ConocoPhillips : la short-list

► BNP Paribas a présélectionné quatre groupes nigériens pour racheter les actifs de ConocoPhillips dans le pays. Ceux-ci s'efforcent de trouver des partenaires occidentaux et surtout des financements.

Suivant l'exemple de **Shell**, qui avait cédé ses participations dans l'onshore du delta du Niger à des groupes locaux, **ConocoPhillips** a privilégié les pétroliers nigériens pour vendre ses actifs dans le pays. Selon nos informations, la banque française **BNP Paribas**, qui gère la vente pour le compte du pétrolier américain, a short-listé quatre d'entre eux : **Lekoil Energy**, **Seplats**, **Transcorp** et **Oando**. Ces candidats potentiels doivent maintenant monter des consortiums avec des



partenaires techniques occidentaux, et surtout trouver les financements pour une opération de ce type.

Ancien du fonds suisse **Alliance Bernstein** et **UBS Investment**, le PDG de Lekoil, **Lekan Akinyanmi**, s'active actuellement pour rassembler des fonds auprès des grandes banques occidentales. Le groupe, qui a déjà tenté l'an dernier de racheter les actifs mis en vente par Shell, bénéficie des réseaux du président de son conseil d'administration, **Chief Festus Marinho**, qui fut à deux reprises le directeur général de la société nationale **Nigerian National Petroleum Corp.** (NNPC) et a également siégé aux conseils d'administration de la **Nigeria Liquefied Natural Gas Limited** (NLNG) et de la **Bonny Gas Transport Company**. **Transcorp**, Oando et **Seplat** (contrôlé à 45% par **Maurel & Prom**) ont pour leur part des consortiums bancaires déjà en place.

Les partenaires potentiels sont déjà positionnés. Comme l'a déjà décrit *Africa Energy Intelligence* (n°683), le japonais **Mitsui** se bat pour obtenir les 17% détenus par Conoco-Phillips dans le futur projet d'usine de *Brass LNG*. Quant à l'offshore (ConocoPhillips contrôle 47,5% de l'OML 131 et 20% de l'OPL 214), **Afren**, qui dispose de permis à proximité, figure parmi les mieux placés.

CONGO-K

Dig Oil ou la favorite du président

► La société Dig Oil a pu effectuer les premières explorations dans la Cuvette centrale, sans avoir officiellement obtenu les permis.

La compagnie **Dig Oil** (ex-*Divine Inspiration*), qui a une option pour explorer les permis 8, 23 et 24 depuis 2008 dans la Cuvette centrale congolaise, n'a pas tardé à lancer sa campagne d'*airmag* au-dessus de ces permis. L'exploration est actuellement en cours depuis la base aérienne de Mbandaka (province de l'Equateur). Dig Oil n'a pas obtenu le précieux décret présidentiel pour valider ses droits sur les blocs pour lesquels sa présidente **Andrea Brown** a signé des contrats de partage de production avec l'ex-ministre des hydrocarbures **Lambert Mende Omalanga** en 2008. Les dirigeants de la société ont malgré tout réussi à avoir l'aval du président congolais pour commencer les travaux préliminaires. Ils ont obtenu pour ce faire une lettre du ministre des hydrocarbures **Crispin Atama Tabe** leur confirmant qu'ils avaient l'autorisation de survoler la Cuvette centrale pour recueillir des données. Dig Oil a profité de sa campagne d'*airmag* en République centrafricaine sur le bloc C en septembre pour poursuivre ses travaux au Congo-K.

Dig Oil est la seule société à se lancer dans ce genre d'opérations dans la Cuvette centrale sans décret présidentiel. La compagnie prend des risques car elle travaille sans sécurité juridique. Les dépenses qu'elle effectue pourraient être perdues en cas d'attribution des permis 8, 23 et 24 à d'autres sociétés, comme cela avait été le cas pour le Graben albertine. La zone avait finalement été attribuée à **Caprikat** et **Foxwhelp** en 2010 alors qu'elle était déjà promise à d'autres qui avaient aussi signé des contrats (**Tullow Oil** et les mêmes *Divine Inspiration*). Cette situation pourrait d'ailleurs créer des problèmes avec les autres compagnies qui sont dans l'attente d'une validation de leur contrat par **Joseph Kabila**, comme **Comico**.

NIGERIA

Jean-Claude Gandur, le retour

► Sans aucune annonce, **Oryx Petroleum**, la nouvelle société pétrolière du fondateur d'**Addax**, **Jean-Claude Gandur**, se reconstitue un portefeuille pétrolier.

Après avoir cédé **Addax Petroleum** à **Sinopec** en 2009, **Jean-Claude Gandur** n'a pas tardé à réinvestir au Nigeria. Via **Oryx Petroleum Company**, la nouvelle filiale pétrolière de son groupe **Addax Oryx**, il a d'abord repris les 38% abandonnés par la **China National Offshore Oil Corporation** (CNOOC) en 2008 sur l'OML 141. Le permis est opéré par le groupe nigérian **Emerald Energy Resources**, avec **Amni Petroleum International** de **Mohammed Sani Bello** et **Supernova**, la filiale *upstream* du parapétrolier néerlandais **Bluewater Oil and Gas Investments**. Deux puits ont déjà été forés sur le permis et ont mis en évidence des réserves de pétrole.

Oryx a ensuite tenté de racheter les participations de **Shell** dans l'OML 30 (AEI n°658), avant de renoncer. Dirigé par des anciens cadres d'**Addax**, Oryx a étoffé ses équipes le mois dernier : le groupe a recruté comme directeur financier **Scott Lewis**, qui fut le responsable du département pétrolier et gazier de la banque **Merrill Lynch**, et a auparavant travaillé pour les fonds d'investissement **First Reserve Corp.** et **Sterling Group**.

GUINÉE

Un Israélien dans l'onshore ?

► Ex-secrétaire militaire de Benjamin Netanyahu, le major-général **Meir Klifi** s'intéresse de près au secteur pétrolier guinéen.

S'exprimant le 17 octobre à Conakry au cours d'une réunion sur la transparence dans les industries extractives, le secrétaire général du ministère des mines guinéen, **Guillaume Curtis**, a annoncé le lancement d'un appel d'offres sur les 22 blocs offshore avant le 30 juin prochain. Il a également indiqué qu'un nouveau code pétrolier serait soumis à l'approbation de la future Assemblée nationale.

Plusieurs sociétés locales sont d'ores et déjà positionnées. C'est notamment le cas de **Kebo Energy** de **Madjou Barry**, un entrepreneur guinéen vivant en Angola. Mais plusieurs d'hommes d'affaires occidentaux ont également pris des contacts en vue de cet appel d'offres. On compte parmi ceux-ci l'Israélien **Meir Klifi**, major-général de l'armée israélienne à la retraite qui fut, entre 2007 et 2010, secrétaire militaire des premiers ministres israéliens **Ehud Olmert** et **Benjamin Netanyahu**.

Reconverti dans le privé - il conseille notamment la société d'énergie marémotrice **SeaEnergy** de **Shlomo Gilboa** -, Klifi n'est pas un inconnu en Guinée. Depuis 2010, il a présidé le conglomérat israélien **Global**, qui a notamment installé une station de traitement d'eau dotée de quatorze cuves à proximité du lac de Sonfonia. L'ouvrage, qui produit 10 000 m³ d'eau par jour, assure l'approvisionnement en eau potable de Conakry et de sa périphérie. En 2009, peu avant l'arrivée de Meir Klifi à la tête du groupe, **Global CST**, la branche sécurité de Global, avait signé un contrat de conseil et d'encadrement avec le régime de **Moussa Dadis Camara**, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 2008 à la mort de **Lansana Conté**. Celui-ci avait été bloqué in extremis par la diplomatie israélienne.



AFRIQUE DE L'OUEST

Les projets gaziers à l'arrêt

Intervenant le 10 octobre à la conférence *GasTech*, **Babs Omotowa**, directeur de **Nigeria LNG** (NLNG), a reconnu que les pourparlers pour la construction d'un septième train de l'usine de liquéfaction de gaz faisaient du surplace. En discussion depuis 2008 (AEI n°591), ce celui-ci devrait produire 8,5 millions de tonnes par an. Mais la chute des prix du GNL sur le bassin atlantique, conséquence du boom des gaz de schiste aux Etats-Unis, refroidit l'enthousiasme de **Shell**, **Total** et **ENI**, les trois actionnaires de NLNG aux côtés de la **NNPC**. NLNG n'est pas le seul projet gazier à marquer le pas dans la sous-région : durant l'été, **BG** a quitté **OK LNG**, signant l'arrêt de mort de l'usine (AEI n°683). Et même **Brass LNG**, pourtant situé dans la région d'origine du président **Goodluck Jonathan**, peine à se concrétiser (AEI n°680).

Ailleurs en Afrique de l'Ouest, c'est la même apathie. Ainsi, **Ophir**, malgré une quatrième découverte gazière le mois dernier sur le bloc *R* en Guinée équatoriale, n'a encore fait aucune annonce sur l'alimentation d'un deuxième train à **EG LNG**, l'usine de liquéfaction de Bioko. Et pour cause : le groupe est également actif en Tanzanie, où il a découvert entre 13 et 21,5 trillions de pieds cube (TCF), assez pour alimenter une usine de deux trains qui exporterait sa production vers le prolifique marché asiatique. Même constat chez l'**ENI**, qui a mis en veilleuse ses projets gaziers sur son permis ghanéen d'*Offshore Cape Three Points* (OCTP), au profit de ses développements au Mozambique, où le groupe a mis en évidence entre 62 et 70 TCF sur son permis *Area 4*.

ETHIOPIE

PetroTrans contre-attaque

► Addis-Abeba a repris les permis de la firme asiatique **PetroTrans** dans l'Ogaden mais une bataille juridique risque d'éclater très prochainement.

Selon nos informations, la société **PetroTrans**, dirigée par l'homme d'affaires hongkongais **John Chin**, pourrait lancer un processus d'arbitrage à la **Chambre de Commerce internationale** (CCI) à Genève visant à contester la décision de reprendre les permis 3-4, 11-15, 12-16 et 17-20 en Ogaden. Dans la lettre envoyée à la compagnie en juillet lui signifiant sa décision, la ministre des mines **Sinknesh Ejigu** a été avare en détails sur les raisons de son choix. Elle a seulement expliqué que **PetroTrans** n'avait pas aidé à la levée de prêts pour le pays, alors qu'elle s'y était engagée. La société avait en effet promis qu'elle pourrait trouver des financements gagés sur les ressources en gaz éthiopien à hauteur de 3 milliards \$. Seulement, pour trouver des fonds, **PetroTrans** devait auparavant avancer dans le projet et montrer qu'il était viable.

Avant de remporter l'appel d'offres des permis de l'Ogaden, **PetroTrans** avait demandé à l'Ethiopie une clarification sur la situation sécuritaire dans l'Ogaden - neuf salariés chinois de **Zhongyuan Petroleum Exploration Bureau** ont été tués par des rebelles de l'**Ogaden National Liberation Front** (ONLF) lors d'une sismique pour **Petronas** en 2007. Or, Addis n'a jamais donné suite à cette demande, provoquant le retrait provisoire de **Sinopec**, avec laquelle **PetroTrans** avait signé un *Framework agreement*. Via cet accord, la major chinoise s'enga-

geait à participer à l'évacuation du gaz. L'avocat de **PetroTrans**, **Philip Hirschler**, avait même négocié un accord avec les autorités portuaires de Djibouti pour exporter la production.

PetroTrans a lancé depuis un an la revue des données sismiques disponibles, analysées par la société chinoise **BJP**. La compagnie a aussi ouvert un bureau à Addis-Abeba, dirigé par le géologue **Richard Spooner** et **Abiy Hunegnaw**, l'ancien directeur du *Petroleum Department* du ministère éthiopien des mines. **Sinknesh Ejigu** aurait également reproché à **PetroTrans** d'avoir pris 30 jours de plus que ce qui était convenu dans le contrat pour ouvrir cette représentation.

NAMIBIE

Eco Atlantic dans le gaz de schiste

► La société **Eco Atlantic** souhaite s'ouvrir à la recherche de gaz de schiste alors que son contrat vise exclusivement le gaz de charbon.

Présente depuis mars 2011 dans l'offshore et l'onshore namibiens, **Eco Atlantic Oil & Gas**, dirigée par **Gil Holzman**, vient d'obtenir l'accord du gouvernement namibien afin de mener des explorations de gaz de schiste sur les permis 2013B, 2014B, 2114A (bassin de Huab) et 2418 (bassin d'Aranos). Selon nos sources, **Eco Atlantic** négocie actuellement avec des partenaires pour partager les risques de l'exploration sur l'onshore. Certains de ces prétendants auraient fait valoir leur intérêt pour ces blocs tout en s'inquiétant du fait que le gaz de schiste - qui demande des précautions particulières du fait de la technologie utilisée - ne soit pas mentionné clairement dans le contrat d'exploration. Des cadres du ministère des mines ont précisé à *Africa Energy Intelligence* que les contrats déjà attribués n'empêchent nullement l'exploration de gaz de schiste mais qu'ils imposent avant tout forage la validation d'une étude d'impact environnementale par le ministère du tourisme et de l'environnement.

L'agrandissement du champ d'exploration est une bonne opération pour **Eco Atlantic**, qui a réussi au même moment à repousser ses forages dans l'onshore. Initialement prévus pour 2012, ces derniers devront désormais être effectués avant 2015. **Eco Atlantic** jouit d'importants soutiens locaux : l'ex-vice-ministre namibien des mines, **Helmut Angula**, et sa fille, **Philippine Angula**, siègent à son conseil d'administration.

A RETENIR

ACCRA ► **Yankey en position de faiblesse**. Le directeur général de la **Ghana National Gas Company** (GNGC), **George Sipa-Adjah Yankey**, est actuellement contraint de se défendre dans les médias ghanéens sur sa gestion du projet gazier. Outre l'absence de *coating* des pipelines commandés en Chine pour amener le gaz de *Jubilee* jusqu'à l'usine d'*Atweboa* (AEI n°682), c'est le montant du contrat de construction de cette dernière, attribué aux Canadiens de **Thermo Design Engineering**, qui pose actuellement problème. Certains groupes de pression, comme **Civil Society Platform on Oil and Gas** (GSPOG) appellent même directement à la démission de Yankey. Afin de ne pas donner un argument à l'opposition lors des élections de décembre prochain, le gouvernement ghanéen promet depuis plusieurs mois que le gaz de *Jubilee* sera disponible avant la fin de l'année.

ÉLECTRICITÉ

AFRICA ENERGY
INTELLIGENCE

MAURITANIE

Wärtsilä, un gagnant contesté

La branche française de la société finlandaise **Wärtsilä** devrait remporter sans problème le contrat de construction de la centrale à gaz de Nouakchott. Le directeur de la commission des marchés publics devrait officiellement valider à la fin du mois l'attribution de ce chantier. Selon nos informations, une délégation de **Wärtsilä France** était même les 8 et 9 octobre à la **Société mauritanienne d'électricité** (Somelec) pour discuter des derniers détails concernant la construction de la centrale approvisionnée par le gaz de *Banda* (120 MW).

Seulement, ses concurrents s'insurgent contre les méthodes de sélection. Les deux autres consortiums en lice, menés par **CMEC** et **TSK Ingemas**, se sont plaints que **Wärtsilä** ait été choisie alors qu'elle proposait de loin le prix de construction le plus élevé (153 millions d'euros contre 139 millions d'euros pour CMEC et 125 millions d'euros pour TSK). La Somelec se défend en privé en faisant valoir que la construction n'est qu'un élément pris en compte dans la sélection, le plus important étant la consommation sur la période de fonctionnement de la centrale : 18 ans. Or, du fait de la plus grande efficacité énergétique des turbines de **Wärtsilä**, le coût pour la Mauritanie serait moins élevé en faisant le choix franco-finlandais (101 millions d'euros). Avec ce calcul d'efficacité, on parvient à 160 millions d'euros pour la CMEC et 127 millions d'euros pour TSK.

La centrale, dont l'ouverture est prévue pour le premier trimestre 2015, et les lignes de transmission seront en partie financées par des prêts du **Fonds arabe pour le développement économique et social** (108 millions d'euros), de la **Banque africaine de développement**, de l'**Institution financière internationale** (IFC) et de la **Banque européenne d'investissement**. **Tullow Oil**, l'opérateur de *Banda*, fournira la totalité du gaz. Une grande partie du courant servira aux besoins de compagnies minières, notamment **Tasiast**, **Xstrata** et la **SNIM**, qui ont créé une société commune chargée d'acheter l'électricité produite. Dans un second temps, lorsque la centrale sera étendue à 350 MW, une partie de l'électricité sera vendue au Sénégal (entre 100 et 120 MW, AEI n°681).

BURUNDI

Angelique enfin sur Kabu 16

► La levée des réticences des bailleurs et le soutien de l'Inde ont permis de débloquer le projet de barrage sur la rivière Kaburantwa au Burundi.

Comme prévu, la firme indienne **Angelique International** a remporté l'appel d'offres pour la construction de la centrale hydroélectrique de *Kabu 16* sur la rivière Kaburantwa, dans la province de Cibitoke au Burundi (20 MW). Le contrat avec le ministère de l'énergie et des mines s'élève à 76,88 millions de dollars, une somme inférieure au montant de la ligne de crédit accordée par l'**Export-Import Bank of India** (80 millions \$). Il prévoit la construction du barrage, de la centrale, en deux tranches de 10 MW chacune, et des lignes de transmission ainsi que l'installation des équipements hydromécaniques et électromécaniques et des postes de conversion.

La concrétisation du contrat fait suite à la levée des réserves du **Fonds monétaire international** (FMI) sur le niveau d'endettement que pourrait causer un tel crédit. Bujumbura s'est en effet engagé à ne pas dépasser le plafond d'endettement de 80 millions \$ pour le financement du barrage par l'Eximbank. Les autorités burundaises devront aussi mettre en œuvre un programme de recapitalisation et de restructuration de la **Regideso**, qui doit opérer le barrage, avec le soutien de la **Banque mondiale**.

Les travaux, d'une durée de trois ans, devraient commencer avant la fin de l'année. Le timing de l'attribution du marché avait été prévu pour intervenir avant la visite en Inde du président **Pierre Nkurunziza** du 17 au 19 septembre, une première pour un chef d'Etat burundais. Lors de ses entretiens avec le président indien, **Shri Pranab Mukherjee**, et le premier ministre, **Manmohan Singh**, Nkurunziza a exprimé son appui à la candidature de l'Inde pour un siège permanent au Conseil de sécurité de l'**ONU**. De son côté, l'Inde s'est engagée à soutenir la candidature du Burundi à l'adhésion au **Commonwealth**.

MOZAMBIQUE

Cahora Bassa peut mieux faire

► Le méga-barrage de la province de Tete, Cahora Bassa, ne parvient pas à produire suffisamment pour répondre au contrat passé avec le Mozambique.

Hydroeléctrica de Cahora Bassa (HCB), qui gère le barrage éponyme, doit actuellement faire face à de nombreux défis, selon le cabinet canadien **Manitoba Hydro International** (MHI), qui est chargé de surveiller ses performances. MHI a été recruté par le **Crédit agricole** suite à son prêt de 700 millions \$ lors de la prise de participation majoritaire de l'Etat mozambicain dans HCB en 2007.

Dans un rapport trimestriel daté de mi-octobre, MHI se félicite de la nouvelle organisation de la société et relève que la production reste inférieure aux prévisions. Ce faible débit est pour le moment compensé par des rentrées financières supérieures aux attentes, notamment grâce à la **Zimbabwe Electricity Supply Authority** (ZEZA) dont la dette envers HCB - qui s'élevait à 76 millions \$ en début d'année -, a été payée à plus de 50%.

Cependant, selon le consultant canadien, HCB souffre encore des défaillances techniques léguées par les responsables portugais de la compagnie. MHI pointe des défauts de maintenance de la station de conversion du courant alternatif en courant continu ainsi que des déversoirs de la centrale. Cette situation génère en effet des pertes de courant qui empêchent actuellement HCB de garantir à la compagnie sud-africaine **Eskom** la totalité des 1 300 MW mentionnés dans le contrat d'achat. En juillet, Eskom avait déjà fait état de cette tendance en pointant des importations significativement inférieures à la normale. Selon un consultant sud-africain, la puissance fournie actuellement tourne autour de 900 MW.

Le problème devrait être réglé en avril, avec la remise en état de ladite station, assure MHI. Une bobine de lissage du courant de 150 tonnes prêtée par Eskom, destinée à réduire ces pertes, est en cours d'installation à cet effet. Actuellement, la centrale, dont la capacité installée est de 2 075 MW, possède cinq groupes de 415 MW.

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

AFRICA ENERGY
INTELLIGENCE



■ NIGERIA

300 millions \$ pour Indorama

Le conseil d'administration de la **Société financière internationale** (SFI) se prononcera le 20 novembre sur deux projets de prêt de 150 millions \$ chacun à **Eleme Fertilizer & Chemicals**, une société dont l'actionnaire majoritaire est le groupe indonésien **Indorama**. Le prêt vise à participer au financement d'un complexe composé de deux usines, l'une d'ammoniaque et l'autre d'urée. L'ensemble, dont le coût global est estimé à 1,2 milliard \$, sera implanté à Eleme, près de Port Harcourt, où Indorama opère déjà depuis 2006 un complexe de pétrochimie couvrant 361 hectares. La SFI va prêter 150 millions \$ au projet sur fonds propres, et syndiquer un autre prêt, du même montant, auprès de banques commerciales. Les fonds apportés par la SFI ne visent cependant à financer que l'usine, et pas le port destiné à exporter sa production. Eleme Fertilizer & Chemicals, qui opérera le site, sera détenue à 49% par le groupe Indorama et à 51% par Indorama Eleme Petrochemicals, une joint-venture entre Indorama (65%), la **Nigerian National Petroleum Corporation** (10%), le gouvernement de l'Etat de River States, où est située l'usine (10%), les communautés locales (7,5%), le gouvernement fédéral (5%), et les employés de la société (2%).

AFRIQUE/JAPON

La BAD s'implante

Signe de la volonté du Japon de développer ses intérêts en Afrique, en particulier dans les projets gaziers, Tokyo accueille depuis le 16 octobre le premier bureau de la **Banque africaine de développement** hors du continent. Il a été ouvert le 16 octobre par le président de l'institution, **Donald Kaberuka**, et vise à améliorer la coordination entre l'institution de développement africaine et la **Japan Bank For International Cooperation**, de plus en plus active en Afrique. A la fin du mois dernier, le ministère de l'industrie et du commerce international japonais a déjà organisé une conférence baptisée **LNG Producer/Consumer Conference** pour promouvoir sa nouvelle politique de coopération étatique dans le domaine gazier. La

BAD, dont le bureau de Tokyo sera dirigé par un Japonais, **Tamagawa Masayuki**, est particulièrement active dans le financement d'infrastructures de transport de gaz, notamment en Tunisie (où l'institution a également financé le développement du champ gazier d'*Hasdrubal*). La banque a également soutenu des études préliminaires sur le projet de gazoduc entre les champs de *Songo Songo West* en Tanzanie et de *Nyuni* au Kenya.

SOUDAN

Un médiateur pour Sudapet

Le **Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements** (Cirdi) a nommé le 19 octobre le Néozélandais **David A.R. Williams** pour jouer les médiateurs entre le Soudan du Sud et la société nationale pétrolière du Nord, la **Sudapet**. Celle-ci avait déposé le 29 août une demande d'arbitrage portant sur les conditions dans lesquelles le Sud lui avait confisqué ses participations dans les consortiums qui exploitent les champs pétroliers situés au Sud (AEI n°s 682 et 682). Williams, ex-juge à la **High Court** néozélandaise et au tribunal du **Dubai Financial Center**, est un arbitragiste chevronné. Il a notamment siégé au tribunal arbitral qui a jugé le différend entre **Maersk** et la **Sonatrach** sur la taxe sur les profits exceptionnels (finalement réglé à l'amiable, AEI n°671). Si sa médiation sur le différend entre Sudapet et le Soudan du Sud échoue, le Cirdi nommera un tribunal arbitral.

TANZANIE

Aminex cherche partenaire

L'antenne britannique de la société de conseil financier canadienne **FirstEnergy Capital** multiplie les mandats en Afrique. Déjà conseiller des pétroliers **Winstar Resources** et **Panoro Energy**, qui cherchent à vendre leurs actifs sur le continent (AEI n°682), le cabinet a également été recruté par le britannique **Aminex** et son partenaire **Solo Oil** pour céder 50% de leur permis de *Ruvuma*, qui englobe la découverte gazière de *Ntorya*. Aminex contrôle actuellement 75% du permis et Solo 25%. *Ntorya-1* pourrait receler 1,2 trillion de pieds cubes de gaz. Fondée en 1993 par le pétrolier **Murray Edwards** et les financiers **Brett Wilson**, **Jim Davidson** et **Rick Grafton**, FirstEnergy Capital a son siège à Calgary. La majorité de l'activité du cabinet en Afrique est cependant assurée par l'antenne du cabinet à Londres.

LES CONSULTANTS

JONES DAY ▶ L'équipe "énergie" de l'antenne du cabinet d'avocats **Jones Day** à Paris a conseillé **Globeleq** et **IPS West Africa**, les actionnaires d'**Azito Energie**, sur le financement de la troisième tranche de la centrale thermique éponyme, en Côte d'Ivoire. Comme l'a détaillé *Africa Energy Intelligence* (n°684), le montage de ce financement a été particulièrement long et malaisé. Au sein du cabinet, c'est **Laurent Vandomme**, en charge du département "énergie et ressources naturelles" à Paris, qui a suivi le dossier, assisté de **Denis Bandet**.

WASHINGTON AVENUE

INTERNATIONAL ▶ Le cabinet de lobbying américain dirigé par **Les Johnson**, **Washington Avenue International**, a été recruté par **Seriake Dickson**, gouverneur de l'Etat pétrolier nigérian de Bayelsa, pour défendre ses intérêts aux Etats-Unis. L'Etat, qui doit accueillir l'usine de liquéfaction de gaz de *Brass LNG*, est déjà particulièrement favorisé par le pouvoir : le président **Goodluck Jonathan** en a été vice-gouverneur puis gouverneur. Washington Avenue International travaille sur ce dossier avec le cabinet d'avocats **Greenberg Traurig**, qui conseille la Guinée équatoriale dans son arbitrage contre **CMS Energy** devant le **Centre international de règlement des différends relatifs à l'investissement** (Cirdi, AEI n°679).

AFIFA BOUZAI ▶ En charge de la direction générale du contentieux de l'Etat tunisien, **Afifa Bouzaidi** n'avait pas été averti par la direction juridique du ministère tunisien des finances du dépôt d'une demande d'arbitrage contre le pays par le pétrolier **Lundin** (AEI n°684). C'est ce que révèle la dernière livraison de *Maghreb Confidentiel* (Indigo publications), lettre sœur d'*Africa Energy Intelligence*. Cet incident explique pourquoi la Tunisie n'a pas désigné de conseil dans cette affaire. Lundin a déposé une demande d'arbitrage devant le **Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements** suite à un désaccord sur la fiscalité du développement du champ d'*Oudna*. La demande a été acceptée le 2 octobre. La composition du tribunal arbitral est en cours.

WHO'S WHO

AFRICA ENERGY
INTELLIGENCE



Mamadou Faye

SÉNÉGAL

Il y a du mouvement à la tête de la société nationale sénégalaise **Petrosen**. **Ibrahim Mbodji**, qui occupait le poste de directeur général depuis 2011, vient d'être remplacé par un habitué de la maison, **Mamadou Faye**. Ce dernier, diplômé de l'**Institut algérien du pétrole** (IAP), est rentré en 1983 à Petrosen, où il a commencé en tant que géophysicien. Il a ensuite été détaché par Petrosen auprès de **Tullow Oil** en 1986 où il a fait la connaissance de **Tim O'Hanlon**, l'actuel directeur Afrique de la compagnie britannique. Il a également travaillé pour **Unocal** entre 1991 et 1993 avant de retourner chez Petrosen puis d'être à nouveau détaché auprès d'un pétrolier privé présent dans l'onshore sénégalais, l'américain **Fortesa**, où il a occupé le poste de responsable de l'exploration (2006-2010). Fortesa est le seul producteur de gaz au Sénégal. Depuis 2010 et jusqu'à sa nomination à la tête de la société nationale, Faye avait un statut de conseiller auprès du directeur de Petrosen, **Ibrahim Mbodji**. Ex-directeur financier, ce dernier n'avait pas un profil de technicien et ne faisait pas l'unanimité au sein du groupe. Il a de plus été lourdement critiqué en interne sur l'attribution des permis de *Cayar Offshore Deep* et *Saint Louis Offshore Deep* à la société d'**Aliou Sall**, le frère du président sénégalais **Macky Sall** (lire p.3).

Djamila Annan

ALGÉRIE

Djamila Annan, la conseillère du ministre algérien de l'énergie **Youcef Yousofi**, a été la principale architecte des propositions d'amendements fiscaux de la loi pétrolière de 2005 qui devraient être discutés dans les prochains jours au parlement à Alger. Ex-responsable à la division économique de la **Sonatrach**, Annan a été pendant plusieurs années chargée des questions économiques, notamment fiscales, au sein de **Repsol Algérie**. L'autre artisan de ces amendements est **Ahmed Mechraoui**,

ex-directeur de l'exploration de la **Sonatrach**, président de **Sipex Lybie** et actuel conseiller du ministre de l'énergie.

Jorge Dos Santos

NIGERIA/SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Suite à une campagne de forage menée en juillet sur le bloc 1 opéré par **Total**, certains cadres de l'autorité de la *Joint Development Zone* (JDZ) entre Sao Tomé-et-Principe et le Nigeria, dirigée par **Jorge dos Santos**, confient en privée leur optimisme quant à l'entrée en production du ce bloc d'ici trois ans. Dans son *Country Report 2012-2016* sur Sao Tomé, le **Fonds monétaire internationale** (FMI) semble y croire aussi : 3,9 millions de dollars seront investis dans un programme de formation des cadres de l'administration sao-toméenne en vue de gérer les revenus de la possible future manne pétrolière. Le Fonds estime en effet aujourd'hui "hautement probable" que la production commerciale démarre en 2015. Le FMI fait même état de prévisions de production de 4,63 millions de barils/an pour le bloc 1 dès 2015. Selon le FMI, le revenu fiscal de Sao Tomé lié au pétrole sera de 65 millions de dollars en 2015. Cet argent sera alors déposé sur le **National Oil Account** qui n'en libérera qu'une partie pour le budget, conformément à la loi sur la gestion des revenus du pétrole, la **Oil Revenue Management Law**, mise en place avec le concours de la Norvège et de la **Banque mondiale**.

Philip O'Quigley

AFRIQUE DU SUD

Alors que **Falcon Oil & Gas** espère obtenir avant fin 2012 des permis pour l'exploration des gaz de schiste en Afrique du Sud (lire p.1), la société vient de promouvoir son directeur général **Philip O'Quigley** à la présidence de son conseil d'administration. La compagnie a également nommé un autre administrateur, **David Harris**, PDG de la société de consulting **DGH International GeoConsulting**. Falcon est actuellement en train de transférer son siège de Vancouver à Dublin.

EN MISSION

SÉOUL

Atama Crispin Tabe, le ministre congolais des hydrocarbures, est constamment en voyage ces dernières semaines. Il était la semaine dernière à Séoul en visite officielle en remplacement du premier ministre **Matata Ponyo**. Accompagné de son directeur de cabinet **Jean Muganza**, il a notamment pu rencontrer son homologue coréen **Hong Suk-woo**. Crispin s'est ensuite rendu à Johannesburg à partir du 20 octobre pour assister à la conférence bilatérale économique entre l'Afrique du Sud et le Congo-K où les dossiers liés à l'énergie et au gaz étaient nombreux.

ABIDJAN

Patrice Alberti, le directeur général de **MRS Group** et de **Corlay Global**, était le 18 octobre à Abidjan pour présider le conseil d'administration de **Corlay Global Côte d'Ivoire**. Alberti, ancien cadre de **BNP Paribas**, est venu épauler le directeur de la filiale ivoirienne, **Amadou Touré** (ex-PetroCI), et clarifier le point de vue de la maison mère sur les discussions concernant l'éventuel départ de PetroCI avec les actifs ivoiriens de Corlay Global (lire p.3). Selon certains participants, la réunion aurait été très tendue.

LE CAP

Tony Dino Chermani, le nouveau conseiller technique chargé de l'exploration/production auprès du ministre des hydrocarbures du Congo-K se rendra à l'*Africa Oil Week* organisée par **Global Pacific & Partners** du 29 octobre au 2 novembre au Cap. Il accompagnera le chef des projets **Joseph Pili Pili**.

Abonnement annuel

■ **Classique**
790 €

• 23 numéros
(par e-mail)

■ **Web Pack**
930 €

+ accès web
+ archives
+ dossiers

AFRICA ENERGY INTELLIGENCE est édité tous les quinze jours, en français et en anglais, depuis 1983 par Indigo Publications ■ Directeur de publication: Maurice BOTBOL ■ Directeur adjoint de la rédaction: Francis SOLER ■ Rédacteur en chef: Philippe Vasset ■ Rédacteur en chef adjoint: Benjamin Augé ■ Contact: AEI@indigo-net.com ■ Tél: +33 1 44 88 54 95 ■ Fax: +33 1 44 88 26 15

Copyright 2012 - Reproduction interdite dans tout format, papier ou électronique
ISSN: 1635-9003 ■ Commission paritaire: 0116 I 80281 ■ Imprimerie: Pérolle, 93400 Saint-Ouen

► **Autres publications:** La Lettre du Continent, La Lettre de l'Océan Indien, Maghreb Confidential, Africa Mining Intelligence, Intelligence Online, La Lettre A, Entourages, PresseNews.

INDIGO
PUBLICATIONS

L'intelligence des faits
142, rue Montmartre
75002 Paris - FRANCE
■ Tél: +33 1 44 88 26 10
■ Fax: +33 1 44 88 57 33
■ info@indigo-net.com